



Municipalité de
Rougemont

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière
QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le **6 mai 2019**, le conseil a adopté le règlement
suivant :

RÈGLEMENT 2019-262

modifiant le règlement 2008-098 relativement à la circulation et le stationnement.

Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Rougemont, 61 chemin de
Marieville, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30,
et le vendredi de 8h30 à midi ainsi que consulté en ligne à l'adresse :
www.rougemont.ca

Donné à Rougemont, ce 8ième jour du mois de mai 2019.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont, certifie par
la présente que j'ai affiché le présent avis public aux trois endroits définis par le conseil, le 8^{ème}
jour du mois de mai deux-mille-dix-neuf.

Donné à Rougemont, ce 8 mai 2019.

Kathia Joseph, OMA
Secrétaire-trésorière